

M. SIMAOUI Anouar (Inspecteur pédagogique-Agrégé d'EPS)
AREF : GUELMIM
Direction provinciale : GUELMIM
Le : 06-12-2020

Salut chers collègues.

Pour les enseignants d'EPS en quête de savoir, Je mets entre vos mains, une tentative de traitement du sujet du concours d'accès au CFIE de l'année en cours, 2020/2021 (didactique disciplinaire - spécialité EPS).

Libellé :

Dans quelles mesures les théories d'apprentissage moteur peuvent-elles aider l'enseignant d'EPS à mettre en œuvre les contenus d'enseignement ?
Illustrez vos propos à partir d'exemples d'APS de votre choix.

Il est patent que, depuis plusieurs années, les enseignants d'EPS ont toujours réclamé un statut scientifique pour leur discipline. En outre, l'histoire de notre discipline est marquée par cette volonté d'accroître la présence des références scientifiques relatives aux différentes théories d'apprentissage moteur.

Force est de constater en effet que le recours aux données scientifiques a rehaussé le statut de l'EPS et a contribué à faire progresser les pratiques pédagogiques.

Les théories de l'apprentissage moteur constituent un support essentiel de données scientifiques permettant de recueillir des informations sur le « comment » apprendre, pour l'argumentation et la justification des pratiques pédagogiques. Ces théories mettent à jour les processus d'apprentissage et proposent des procédures d'enseignement que l'enseignant averti ne peut ignorer.

Une accroche, qui mettra en exergue la relation naturelle, logique et surtout symbiotique entre l'évolution des sciences et l'apparition de différentes théories d'apprentissage moteur dans le champ de l'enseignement d'une part, et le choix des

contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques en EPS d'autre part, serait la plus appréciée.

Et à travers une problématique personnifiée, le candidat serait amené à postuler l'hypothèse selon laquelle cette relation, décrite au paravent, conditionne et oriente profondément les choix de l'enseignant en matière des contenus enseignables et apprenables par un élève en perpétuelle évolution.

Certains concepts doivent être définis ; en l'occurrence la théorie d'apprentissage moteur, le contenu d'enseignement.

Dans quelle mesure ; à quel point, implique un point de vue, une thèse et une antithèse.

Afin de traiter la présente problématique, le candidat est censé de prime abord réaliser une exposition des données scientifiques qui sous-tendent les différentes théories d'apprentissage moteur et leur impact sur les choix en matière de contenus d'enseignement en EPS. Une exposition non seulement chronologique mais surtout évolutive, et pour ne pas rester dans le narratif et dépasser le récit ennuyeux, il est préférable d'apporter une touche argumentative lorsqu'il s'agit d'expliquer le pourquoi de tel ou tel choix par rapport à une conjoncture (évolution des sciences/ des théories).

Pour plus d'indices :

- JOHN BROADUS ; SKINNER, PAVLOV (la psychologie behavioriste),
- GOETHE, (la psychologie de la forme),
- BRUNER, PIAGET, (la psychologie cognitiviste),
- VYGOTSKI (la psychologie sociale),
- La psychologie du développement,
- le théorème écologique etc,

Ils ont tous développé des lois, des principes expliquant le phénomène d'acquisition des connaissances, le comment apprendre, dans des labos de recherche scientifique (Méthodes cliniques), de ce fait les réponses doivent être orientées dans le sens de les lier avec le processus cognitif de l'élève (les activités mentales qui assurent l'apprentissage, la carte conceptuelle, la psychologie cognitive) loin de toute description sportive superficielle (le comportementalisme c'est de l'archaïque).

Ensuite le candidat est amené à apporter son point de vue sur l'efficacité de telle ou telle théorie, ou l'utilité d'une mosaïque de toutes ces théories comme repères dans le

choix d'un contenu d'enseignement et le comment de son appropriation par l'élève dans une approche par compétences (le socioconstructivisme, la SP, SRP).

L'antithèse : l'exclusivité est une affaire du candidat averti

Le candidat est sensé expliquer que chaque théorème a ses limites,

-Un modèle ne permet pas nécessairement de se rendre compte de tous les types d'apprentissages ;

- En outre, ce qui est dit par l'enseignant n'est pas toujours entendu de la même façon que tous les élèves ;

-Tous les organismes n'apprennent pas de la même manière ;

- Négligence de l'aspect sociale ;

Le recours à telle ou telle théorème est tributaire de la nature du publique, les objets d'enseignement...

Des illustrations pratiques du champ de l'enseignement de l'EPS vont illustrer ces propos et éclaircir ces idées.

Micro-conclusion très hâtive : l'approche copulatoire

A l'usage, nous pensons que certaines théories de l'apprentissage moteur véhiculent des modèles pédagogiques plus favorables pour la conception, la régulation et la gestion de l'enseignement en EPS. Ceci dit, et en partant de tout ce qui se passe lors du processus d'apprentissage et de nos expériences professionnelles, nous pensons qu'il est impérativement nécessaire d'imbriquer toutes ces données scientifiques issues de la diversité des théories de l'apprentissage moteur pour espérer satisfaire les besoins de l'élève tout venant.

Notre volonté était de cerner le sujet sur certains types de données scientifiques relatives aux théories d'apprentissage moteur en vue d'expliquer dans quelle mesure elles peuvent servir l'enseignant pour mieux comprendre, concevoir et gérer les contenus d'enseignement et les pratiques pédagogiques.

Le sujet est de taille, et dans ces conditions (3h), il ne peut être traité que en deux axes pas plus.

Cordialement.

